

***RAPPORT***

Khartoum,  
Soudan,  
18-21 février  
2008

# **Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique**

Seizième session



**Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations**

## SESSIONS PRÉCÉDENTES DE LA COMMISSION

1 <sup>ère</sup> session	Ibadan, Nigéria	31 octobre-7 novembre 1960
2 <sup>ème</sup> session	Lomé, Togo	20-25 janvier 1969
3 <sup>ème</sup> session	Nairobi, Kenya	7-12 février 1972
4 <sup>ème</sup> session	Bangui, République centrafricaine	22-27 mars 1976
5 <sup>ème</sup> session	Accra, Ghana	24-28 avril 1978
6 <sup>ème</sup> session	Arusha, Tanzanie	12-16 septembre 1983
7 <sup>ème</sup> session	Bamako, Mali	20-24 janvier 1986
8 <sup>ème</sup> session	Blantyre, Malawi	1-3 mai 1989
9 <sup>ème</sup> session	Kigali, Rwanda	10-14 août 1992
10 <sup>ème</sup> session	Sanbonani, Afrique du Sud	27 novembre-1 <sup>er</sup> décembre 1995
11 <sup>ème</sup> session	Dakar, Sénégal	14-17 avril 1998
12 <sup>ème</sup> session	Lusaka, Zambie	27-30 mars 2000
13 <sup>ème</sup> session	Libreville, Gabon	25-29 mars 2002
14 <sup>ème</sup> session	Accra, Ghana	18-21 février 2004
15 <sup>ème</sup> session	Maputo, Mozambique	29 mars – 1 <sup>er</sup> avril 2006

**RAPPORT**

**de la**

**SEIZIÈME SESSION**

**de la**

**COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE**

**Khartoum, Soudan  
18 – 21 février 2008**



## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
<b>RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS .....</b>	i-iii
	<b>Paragraphes</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	1-6
<b>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....</b>	7
<b>ÉLECTION DU BUREAU ..</b> .....	8
<b>LE RÔLE DE LA FAUNE SAUVAGE ET DES AIRES PROTÉGÉES DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AFRIQUE</b>	
3.1 Rapport de la dix-septième session du Groupe de travail sur la gestion de la faune sauvage et des aires protégées.....	9
3.2 Stratégies et approches visant à résoudre les conflits entre l'homme et la faune sauvage...	10
3.3 Ressources de la faune sauvage, sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté.....	11
3.4 Accords multilatéraux sur l'environnement concernant la faune sauvage et les aires protégées en Afrique.....	12
3.5 Partenariats visant à promouvoir la gestion durable de la faune sauvage et des aires protégées en Afrique.....	13
3.6 Améliorer la communication et l'échange d'information ( <i>Nature &amp; Faune</i> ).....	14-15
<b>PARTAGER LES LEÇONS TIRÉES DES INITIATIVES LIÉES AUX FORÊTS ET À LA FAUNE SAUVAGE EN AFRIQUE</b>	
4.1 Initiatives sous-régionales de l'Afrique centrale, orientale, occidentale et australe .....	16
4.2 Initiatives régionales .....	17
<b>PROGRAMME FORESTIER DE LA FAO EN AFRIQUE</b>	
Activités et initiatives de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique et autres activités et initiatives appuyées par la FAO, y compris le suivi des requêtes et recommandations de la quinzième session de la Commission .....	18-19
<b>QUESTIONS RÉGIONALES IDENTIFIÉES LORS DE LA SEIZIÈME SESSION DE LA COMMISSION À PORTER À L'ATTENTION DE LA DIX-NEUVIÈME SESSION DU COMITÉ DES FORÊTS (COFO) .....</b>	
	20-23
<b>AUTRES QUESTIONS .....</b>	24-26
<b>DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION .....</b>	27
<b>ADOPTION DU RAPPORT .....</b>	28

**RÉUNION CONJOINTE DE LA SEIZIÈME SESSION DE LA COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE ET DE LA DIX-HUITIÈME SESSION DE LA COMMISSION DES FORÊTS POUR LE PROCHE-ORIENT**

	<b>Paragraphes</b>
<b>LES FORÊTS ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.....</b>	29-40
<b>LES FORÊTS ET L'ÉNERGIE.....</b>	41-45
<b>LES FORÊTS ET LES FEUX D'ESPACES NATURELS.....</b>	46-50
<b>LES FORÊTS ET LES RESSOURCES EN EAU.....</b>	51-53
<b>DÉFINIR UN PROGRAMME D'ACTION POUR LA FAO DANS LES RÉGIONS AFRIQUE ET PROCHE-ORIENT.....</b>	54-59
▪ Stratégie forestière de la FAO	
▪ Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA 2010)	
▪ Autres points d'information	
<b>CLÔTURE DE LA SEIZIÈME SESSION DE LA COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE ET DE LA DIX-HUITIÈME SESSION DE LA COMMISSION DES FORÊTS POUR LE PROCHE-ORIENT.....</b>	60-62

	<b>Pages</b>
<b>ANNEXES</b>	
A - Ordre du jour.....	11
B - Liste des participants .....	13
C - Liste des documents .....	29
D - Rapport succinct sur le Séminaire consacré au changement climatique ayant précédé la session.....	31
E - Recommandations de la dix-septième session du Groupe de travail sur la gestion de la faune sauvage et des aires protégées.....	33
F - Comptes rendus des Évènements parallèles.....	35

**RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS**  
**À L'ATTENTION**  
**DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMISSION**

**LE RÔLE DE LA FAUNE SAUVAGE ET DES AIRES PROTÉGÉES DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AFRIQUE**

- i. La Commission a pris note des résultats de la dix-septième session du Groupe de travail sur la gestion de la faune sauvage et des aires protégées et des recommandations adressées à la FAO et aux pays membres. Elle a approuvé toute la liste de recommandations telle que jointe à ce rapport à l'*Annexe D*.
- ii. La Commission a encouragé les pays à soumettre des propositions adéquates afin d'obtenir des fonds destinés à la gestion efficace des aires protégées. Elle a fait appel à une approche intégrée à la gestion de la faune sauvage et des aires protégées à travers des programmes sous conventions et avec des organisations internationales.
- iii. En raison du besoin de décentraliser au niveau local les prises de décisions sur la gestion des ressources, il a été conseillé aux pays de revoir leurs politiques et leurs législations afin de permettre aux communautés locales de bénéficier d'éclaircissements et d'une dévolution de pouvoirs.

**LES FORÊTS ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

- iv. Les Commissions ont invité les pays membres à :
  - mettre en commun et échanger leurs expériences concernant les projets forestiers réalisés au titre du Mécanisme de développement propre et du marché volontaire du carbone, notamment en expliquant comment les difficultés avaient été surmontées;
  - encourager le développement de projets sur le carbone forestier, par la formation et la vulgarisation, ainsi que l'adoption de politiques et de mesures financières; et
  - chercher à associer davantage le secteur privé aux projets forestiers visant à atténuer les effets du changement climatique.
- v. Les Commissions ont vivement recommandé que les pays intègrent de manière holistique, dans leurs secteurs forestiers, les activités d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de leurs effets de façon à créer un effet de synergie, à les incorporer dans les programmes forestiers nationaux et à établir un lien avec les besoins de développement humain.

**LES FORÊTS ET L'ÉNERGIE**

- vi. Les Commissions ont encouragé les pays membres à évaluer avec attention les coûts et avantages des investissements réalisés dans la bioénergie dans la mesure où de tels investissements pourraient faire concurrence à la production vivrière et accroître le déboisement.

**LES FORÊTS ET LES FEUX D'ESPACES NATURELS**

- vii. Les Commissions ont recommandé ce qui suit: i) les communautés locales devraient recevoir une formation et participer à la lutte contre les incendies; ii) il conviendrait de promouvoir la coopération régionale, y compris l'élaboration de stratégies transfrontières; iii) il faudrait adopter des approches intersectorielles afin d'intégrer la lutte contre les incendies aux niveaux local et national.

## LES FORÊTS ET LES RESSOURCES EN EAU

viii. La Commission a noté l'importance d'initiatives telles que la Ceinture verte du Sahara et la Gestion intégrée des ressources naturelles sur les hauts plateaux du Fouta Djallon, le grand « château d'eau » de l'Afrique de l'Ouest. En reconnaissant les liens importants entre les forêts et les ressources en eau, elle a exhorté les pays à utiliser ces liens pour faire face avec succès à beaucoup des problèmes qui intéressent les secteurs de la foresterie et de l'eau.

### À L'ATTENTION DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

## LE RÔLE DE LA FAUNE SAUVAGE ET DES AIRES PROTÉGÉES DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AFRIQUE

ix. La Commission a pris note des résultats de la dix-septième session du Groupe de travail sur la gestion de la faune sauvage et des aires protégées et des recommandations adressées à la FAO et aux pays membres. Elle a approuvé toute la liste de recommandations telle que jointe à ce rapport à l'Annexe D.

x. La Commission a demandé à la FAO et à ses partenaires d'aider les pays dans leurs efforts pour documenter la valeur qu'apporte la faune sauvage aux économies locale, nationale et régionale.

xi. La FAO a été invitée à former des partenariats avec les organisations environnementales afin d'appliquer ses connaissances dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie, de la faune sauvage et des pêches au niveau local.

xii. La Commission a demandé à la FAO d'accroître son soutien aux pays dans la gestion de la faune sauvage et de renforcer le programme de la FAO dans la gestion de la faune sauvage et des aires protégées.

## PROGRAMME FORESTIER DE LA FAO EN AFRIQUE

xiii. La Commission a favorablement accueilli le processus de décentralisation de la FAO et a souligné la nécessité continue pour le renforcement des capacités, l'éducation et la formation dans les secteurs de la foresterie et de la faune sauvage.

xiv. La Commission a demandé à la FAO de modifier les Statuts et Règlements intérieurs de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique pour y inclure dans la première phrase du paragraphe un les mots « *et faune sauvage* ». Le texte amendé serait rendu comme suit : « La fonction de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique sera de conseiller sur les politiques des forêts *et de la faune sauvage...* ».

## LES FORÊTS ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

xv. Les Commission ont demandé à la FAO de fournir une assistance aux pays membres pour les aider à intégrer les questions relatives au changement climatique dans leurs programmes forestiers nationaux.

## LES FORÊTS ET L'ÉNERGIE

xvi. Les Commissions ont recommandé que la FAO aide les pays membres dans leurs efforts pour augmenter les capacités nationales et régionales pour le développement, la mise en œuvre et le suivi des systèmes de dendroénergie, y compris la création de systèmes d'information.

## LES FORÊTS ET LES FEUX D'ESPACES NATURELS

xvii. Les Commissions ont recommandé que la FAO aide les pays membres dans leurs efforts pour mettre en œuvre les directives volontaires et développer des plans nationaux et régionaux de gestion des feux.

## ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES MONDIALES (FRA) 2010

xviii. La Commission a demandé à la FAO d'accroître ses efforts pour le renforcement des capacités des correspondants nationaux et de leur fournir le soutien nécessaire pour obtenir des données de grande qualité sur tous les types de forêts et autres utilisations des terres.

## QUESTIONS RÉGIONALES IDENTIFIÉES PAR LA COMMISSION À PORTER À L'ATTENTION DU COMITÉ DES FORÊTS

xix. La Commission a demandé à la FAO d'améliorer l'appui aux pays en matière de gestion de la faune sauvage et de renforcer le programme de la FAO consacré à la gestion de la faune sauvage et des aires protégées. Elle a en outre recommandé que les termes de référence et le mandat du Groupe de travail soient révisés de façon à les rendre plus pertinents pour la Commission.

xx. La Commission a demandé à la FAO et aux autres membres du Partenariat de collaboration sur les forêts de poursuivre et d'intensifier leur collaboration et leur coopération dans leurs programmes concernant les forêts et le changement climatique. Elle a demandé à la FAO d'organiser des ateliers régionaux sur les forêts et le changement climatique pour partager les informations sur les développements récents, échanger des données d'expérience, faciliter la coopération régionale et sous-régionale et élaborer des approches et positions unifiées, tout en reconnaissant que la situation pouvait varier d'un pays à l'autre.

xxi. Les Commissions ont recommandé ce qui suit: i) il conviendrait de poursuivre l'examen des liens entre les forêts et les ressources en eau; ii) il faudrait encourager la gestion intégrée de l'eau et des arbres, y compris en incorporant des activités forestières dans les plans de gestion des bassins versants; et iii) il faudrait mettre en place des mécanismes novateurs, y compris des paiements pour les services écologiques rendus, afin d'assurer une gestion efficiente et durable de l'eau, des arbres et des forêts.

xxii. La Commission a pris note du processus de consultation large lancé par la FAO pour une révision participative de sa stratégie forestière, et a accepté la procédure et le programme présentés. Elle a demandé à la FAO de circuler le projet de stratégie vers la mi-2008 et de présenter la nouvelle stratégie pour examen à la dix-neuvième session du Comité des forêts, en mars 2009.

xxiii. Dans le but de mieux intégrer les activités relatives à la foresterie et à la faune sauvage dans le travail de la Commission, elle a demandé à la FAO de modifier les Statuts et Règlements intérieurs de la Commission, pour y inclure dans la première phrase du paragraphe un, les mots «et faune sauvage». Le texte amendé serait rendu comme suit : «La fonction de la CFFSA sera de conseiller sur les politiques des forêts *et de la faune sauvage...*».



## INTRODUCTION

1. La Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique (CFFSA) et la Commission des forêts pour le Proche-Orient (CFPO) ont tenu respectivement leurs seizième et dix-huitième sessions à Khartoum (Soudan), du 18 au 21 février 2008, à l'aimable invitation du Gouvernement de la République du Soudan. La CFFSA a réuni 59 représentants de 28 pays membres et pays observateurs et deux représentants du système des Nations Unies. Étaient également présents des observateurs de 10 organisations intergouvernementales et organisations internationales non gouvernementales. La liste complète des participants figure à l'*Annexe B*.
2. M. Jan Heino, Sous-Directeur général chargé du Département des forêts, représentait l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). M. Eduardo Mansur, Fonctionnaire régional principal (forêts) du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique (Accra) et M. Pape Kone, Fonctionnaire régional principal (forêts) du Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient, ont fait fonction de secrétaire, respectivement de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique et de la Commission des forêts pour le Proche-Orient.
3. Les présidents sortants de la quinzième session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique, M. Mandrate Nakala Oreste (Mozambique), et de la dix-septième session de la Commission des forêts pour le Proche-Orient, M. Alexandros Christodoulou (Chypre), ont participé à la cérémonie d'ouverture, tenue sous le patronage de S.E. Omer Hassan Ahmad El Bashir, Président de la République du Soudan. M. Abdelazim Mirghani Ibrahim, Directeur général de l'Office national des forêts, a souhaité la bienvenue aux participants et a invité M. Olavi Luukkanen, invité d'honneur, à s'adresser à la réunion. M. Luukkanen a souligné le potentiel des forêts des terres arides pour la conservation de la biodiversité en péril, les moyens d'existence durables et l'atténuation des effets du changement climatique en Afrique et au Proche-Orient.
4. M. Jan Heino, Sous-Directeur général chargé du Département des forêts de la FAO, a ensuite prononcé une déclaration au nom de l'Organisation. M. Heino a souligné qu'il s'agissait de la toute première réunion conjointe de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique et de la Commission des forêts pour le Proche-Orient, et a évoqué les possibilités qui étaient ainsi offertes d'encourager le dialogue et de renforcer les synergies entre des pays confrontés à des problématiques communes concernant l'utilisation et la conservation des ressources naturelles.
5. Son Excellence M. Elzubier Bashir Taha, Ministre de l'agriculture et des forêts de la République du Soudan a déclaré, dans son discours d'ouverture, à quel point son gouvernement se réjouissait d'accueillir pour la troisième fois une session de la Commission des forêts pour le Proche-Orient et, pour la première fois, une réunion conjointe de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique. Il a également affirmé que le Gouvernement de la République du Soudan s'engageait à appuyer les secteurs des forêts et de la faune sauvage, en évoquant l'importance sociale, économique et environnementale des ressources naturelles au Soudan.
6. M. Mustafa Osman Ismail, en sa qualité de Conseiller spécial du Président de la République du Soudan, a prononcé un discours au nom de Son Excellence le Président pour conclure la cérémonie d'ouverture, en invitant les participants à mettre leur expérience et leur volonté d'agir au service de la gestion des ressources naturelles de l'Afrique et du Proche-Orient. Le Conseiller spécial du Président et le Ministre ont saisi cette occasion pour remettre des médailles honorifiques à trois forestiers soudanais qui s'étaient distingués, puis ont déclaré ouvertes la seizième session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique et la dix-huitième session de la Commission des forêts pour le Proche-Orient.

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1)**

7. L'ordre du jour (*Annexe A*) a été adopté. La liste des documents examinés par la Commission figure à l'*Annexe C*.

## **ÉLECTION DU BUREAU (Point 2)**

8. Conformément aux dispositions des Articles II-1 et II-5 de son Règlement intérieur, la Commission a élu le Président, trois Vice-Présidents et un Rapporteur. La composition du Bureau est la suivante:

Président:	M. Abdelazim Mirghani Ibrahim (Soudan)
1 <sup>er</sup> Vice-Président:	M. Félix Dakouo (Mali)
2 <sup>e</sup> Vice-Président :	M. Darlington Duwa (Zimbabwe)
3 <sup>e</sup> Vice-Président :	M. Abdbelkrim Zaidi (Maroc)
Rapporteur:	Mme Antoinette Nkabi (Congo)

## **LE RÔLE DE LA FAUNE SAUVAGE ET DES AIRES PROTÉGÉES DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AFRIQUE (Point 3)**

### **3.1 Rapport de la dix-septième session du Groupe de travail sur la gestion de la faune sauvage et des aires protégées**

9. La Commission a pris note des conclusions de la dix-septième session du Groupe de travail sur la gestion de la faune sauvage et des aires protégées et des recommandations adressées à la FAO et aux États Membres. Elle a approuvé la liste complète des recommandations qui est jointe à ce rapport à l'*Annexe D*.

### **3.2 Stratégies et approches visant à résoudre les conflits entre l'homme et la faune sauvage**

10. La Commission a été informée des différentes stratégies et approches de gestion des conflits entre l'homme et la faune sauvage et elle a pris note des travaux de la FAO relatifs à la fourniture d'informations aux États Membres. Elle a examiné la gravité des conflits entre l'homme et la faune sauvage et leurs impacts sur la sécurité alimentaire, et elle a reconnu la pertinence de l'appui fourni par la FAO.

### **3.3 Ressources de la faune sauvage, sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté**

11. La Commission a reconnu que la faune sauvage n'est pas suffisamment prise en compte dans les stratégies de réduction de la pauvreté et que la valeur économique de ce secteur n'est pas bien décrite, et que l'information n'arrive pas jusqu'aux décideurs concernés. Elle a demandé à la FAO et à ses partenaires d'appuyer les efforts déployés par les pays pour décrire la valeur apportée par la faune sauvage aux économies locales, nationales et régionales.

### **3.4 Accords multilatéraux sur l'environnement concernant la faune sauvage et les aires protégées en Afrique**

12. La Commission a été informée de divers accords multilatéraux sur l'environnement et programmes de financement d'activités visant à assurer une gestion efficace des aires protégées. Elle a encouragé les pays à présenter des propositions appropriées afin d'accéder à ces fonds. Elle a en outre demandé que soit déployée une approche intégrée de la gestion de la faune sauvage et des aires protégées par l'intermédiaire des programmes de conventions et d'organisations internationales.

### **3.5 Partenariats visant à promouvoir une gestion durable de la faune sauvage et des aires protégées en Afrique**

13. La Commission a examiné les partenariats aux échelles régionale, nationale et locale et elle a recommandé que les besoins des différents collaborateurs soient reconnus et évalués à leur juste valeur. La FAO a été invitée à constituer des partenariats avec des organisations s'occupant de l'environnement en vue d'appliquer au niveau local ses connaissances en matière d'agriculture, de forêts, de faune sauvage et de pêches. Elle a reconnu la nécessité de décentraliser la prise de décisions en matière de gestion des ressources à l'échelle locale, afin de mobiliser l'intérêt et l'appui des communautés locales, et de faire en sorte que les avantages ainsi obtenus soient équitablement répartis. Les pays ont été invités à revoir leurs politiques et leurs législations afin de permettre aux communautés locales de bénéficier d'éclaircissements et d'une dévolution de pouvoirs.

### **3.6 Améliorer la communication et l'échange d'informations (*Nature et faune*)**

14. La Commission a pris note des travaux de la FAO en matière de diffusion d'informations au sujet de la gestion de la faune sauvage et des aires protégées en Afrique, en particulier par le truchement du magazine régional *Nature et faune*.

15. En conclusion, étant donné la contribution considérable de l'utilisation durable et de la conservation de la faune sauvage pour l'atténuation de la pauvreté et pour la sécurité alimentaire en Afrique, la Commission a accepté l'insertion de la faune sauvage dans sa mission. Elle a en outre recommandé que les termes de référence et le mandat du Groupe de travail soient révisés de façon à les rendre plus pertinents pour la Commission. Elle a demandé à la FAO d'améliorer l'appui aux pays en matière de gestion de la faune sauvage et de renforcer son programme consacré à la gestion de la faune sauvage et des aires protégées.

## **PARTAGER LES LEÇONS TIRÉES DES INITIATIVES LIÉES À LA FORESTERIE ET À LA FAUNE SAUVAGE EN AFRIQUE (Point 4)**

### **4.1 Initiatives sous-régionales de l'Afrique centrale, orientale, occidentale et australe**

16. La Commission a été informée des initiatives sous-régionales en cours au niveau de la Commission des forêts de l'Afrique centrale (COMIFAC), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le projet de la Grande muraille verte du Sahara, de la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC), et en Afrique orientale. La Commission a pris note des différents programmes et partenariats dans les sous-régions et a reconnu l'assistance continue de la FAO dans ces initiatives. Elle a appuyé l'Initiative de la Grande muraille verte du Sahara, qui vise à arrêter l'avancement de la désertification en Afrique sahélo-saharienne.

### **4.2 Initiatives régionales**

17. La Commission a été informée de l'établissement du Forum africain sur les forêts vers la fin de 2007, sa qualité de membre, son but, mission et objectifs. La Commission a discuté de la pertinence du Forum et des obligations de ses membres.

## **PROGRAMME FORESTIER DE LA FAO EN AFRIQUE (Point 5)**

### **Activités et initiatives de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique et autres activités et initiatives appuyées par la FAO, y compris le suivi des requêtes et recommandations de la quinzième session de la Commission**

18. La Commission a été informée du programme forestier de la FAO et a pris note de plusieurs exemples d'activités pour appuyer les pays membres dans le développement du secteur des forêts et de la faune sauvage, et des acquis depuis la dernière réunion de la Commission. Une mise à jour sur le processus de décentralisation de la FAO en Afrique a été faite, y compris les bureaux sous-régionaux de la FAO récemment établis, leurs locations et personnels. Le Mécanisme des pfn et ses facilitateurs travaillant en Afrique ont été introduits à la Commission.

19. La Commission a débattu de l'assistance de la FAO et de la pertinence. Elle a apprécié l'assistance de la FAO aux processus nationaux de décentralisation et d'harmonisation des politiques. Elle a souligné le besoin continu en matière de renforcement des capacités, d'éducation et de formation dans les secteurs forestier et de la faune sauvage. La Commission a chaleureusement accueilli le processus de décentralisation de la FAO.

### **QUESTIONS RÉGIONALES IDENTIFIÉES LORS DE LA SEIZIÈME SESSION DE LA COMMISSION À PORTER À L'ATTENTION DE LA DIX-NEUVIÈME SESSION DU COMITÉ DES FORÊTS (Point 6)**

20. La Commission a demandé à la FAO d'améliorer l'appui aux pays en matière de gestion de la faune sauvage et de renforcer le programme de la FAO consacré à la gestion de la faune sauvage et des aires protégées. Elle a en outre recommandé que les termes de référence et le mandat du Groupe de travail soient révisés de façon à les rendre plus pertinents pour la Commission.

21. La Commission a demandé à la FAO et aux autres membres du Partenariat de collaboration sur les forêts de poursuivre et d'intensifier leur collaboration et leur coopération dans leurs programmes concernant les forêts et le changement climatique. Elle a demandé à la FAO d'organiser des ateliers régionaux sur les forêts et le changement climatique pour partager les informations sur les développements récents, échanger des données d'expérience, faciliter la coopération régionale et sous-régionale et élaborer des approches et positions unifiées, tout en reconnaissant que la situation pouvait varier d'un pays à l'autre.

22. La Commission a recommandé à la FAO d'aider les pays membres dans les efforts qu'ils déploient pour mettre en œuvre les directives volontaires et élaborer des plans nationaux et régionaux de lutte contre les incendies.

23. La Commission a recommandé ce qui suit: i) il conviendrait de poursuivre l'examen des liens entre les forêts et les ressources en eau; ii) il faudrait encourager la gestion intégrée de l'eau et des arbres, y compris en incorporant des activités forestières dans les plans de gestion des bassins versants; et iii) il faudrait mettre en place des mécanismes novateurs, y compris des paiements pour les services écologiques rendus, afin d'assurer une gestion efficiente et durable de l'eau, des arbres et des forêts.

### **AUTRES QUESTIONS (Point 7)**

24. Afin de mieux intégrer les activités de foresterie et de la faune sauvage dans le travail de la Commission, la délégation du Mozambique a proposé un amendement aux Statuts et Règlements intérieurs de la Commission, pour y inclure dans la première phrase du paragraphe un, les mots «et faune sauvage». Le texte amendé serait rendu comme suit : «La fonction de la CFFSA sera de conseiller sur les politiques des forêts *et de la faune sauvage...*». Appuyée par les délégations du Cameroun, du Ghana et du Burkina Faso, la Commission a adopté la proposition par acclamation.

25. La délégation de l'Afrique du Sud a informé la Commission que le Gouvernement organise une réunion intersessions sur la décentralisation et la politique forestière à Durban en avril 2008.

26. Les Commissions ont apprécié la visite aux forêts de Sunut, qui sont gérées dans un programme d'urbanisation intégrée pour la Nouvelle Khartoum. Les Commissions se sont félicitées des efforts réalisés pour concilier les problèmes sociaux et environnementaux avec l'approche économique globale du projet. La visite s'est terminée par une cérémonie de plantation d'arbres, qui a permis aux délégués d'apporter une contribution symbolique pour accroître le verdoisement de la zone.

**DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (Point 8)**

27. La Commission a pris note avec intérêt de l'offre de la délégation de la République du Congo d'accueillir sa dix-septième session en 2010. La délégation de la République du Zimbabwe a également proposé son pays comme alternative éventuelle.

**ADOPTION DU RAPPORT DE LA SEIZIÈME SESSION DE LA COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE (Point 9)**

28. Le rapport de la seizième session a été adopté par acclamation.

**RÉUNION CONJOINTE DE LA  
SEIZIÈME SESSION DE LA COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE  
POUR L'AFRIQUE  
ET DE LA  
DIX-HUITIÈME SESSION DE LA COMMISSION DES FORÊTS  
POUR LE PROCHE-ORIENT**

**LES FORÊTS ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE** (Point 1 de l'ordre du jour de la réunion conjointe)

29. Les Commissions ont noté que le changement climatique entraînait pour le secteur forestier de nouveaux défis, mais aussi de nouvelles opportunités, et que l'expérience acquise dans la gestion durable des forêts constituait une base solide pour l'adoption de mesures d'adaptation au changement climatique dans ce secteur et pour l'atténuation de leurs effets.

30. Les Commissions ont noté que plusieurs pays d'Afrique et du Proche-Orient avaient un potentiel élevé, mais encore inexploité, de mobilisation de ressources financières allouées à des activités d'atténuation des effets du changement climatique. Elles ont souligné que les pays avaient éprouvé des difficultés à accéder aux marchés des projets de boisement/reboisement au titre du Mécanisme pour un développement propre. Les Commissions ont en outre noté que le marché volontaire du carbone favorisait le secteur forestier, mais qu'il fallait surmonter certains obstacles pour permettre une participation plus active des pays.

31. Les Commissions ont donc instamment invité les pays membres à:

- a. mettre en commun et échanger leurs expériences concernant les projets forestiers réalisés au titre du Mécanisme pour un développement propre et du marché volontaire du carbone, notamment en expliquant comment les difficultés avaient été surmontées;
- b. encourager le développement de projets sur le carbone forestier, par la formation et la vulgarisation, ainsi que l'adoption de politiques et de mesures financières; et
- c. chercher à associer davantage le secteur privé aux projets forestiers visant à atténuer les effets du changement climatique.

32. Les Commissions ont reconnu que la foresterie permettait à la fois des mesures d'adaptation au changement climatique et des mesures d'atténuation de leurs effets et que des synergies pouvaient être créées entre ces deux composantes pour apporter des avantages au Proche-Orient et à l'Afrique. Il a en outre été reconnu que l'intégration des besoins des communautés locales aux initiatives d'atténuation des effets du changement climatique dans les pays du Proche-Orient et d'Afrique apporterait des solutions gagnantes sur toute la ligne.

33. Les Commissions ont demandé à la FAO et à d'autres organisations pertinentes de poursuivre, en l'intensifiant, leur appui aux pays d'Afrique et du Proche-Orient dans le domaine des forêts et du changement climatique, y compris par une assistance technique et un renforcement des capacités dans des domaines tels que les inventaires forestiers, le contrôle des stocks de carbone, l'élaboration de projets sur le carbone forestier et l'accès aux marchés du carbone.

34. Les participants ont estimé que les pays africains étaient potentiellement en bonne position pour bénéficier d'un futur instrument international pour la réduction des émissions provenant du déboisement et de la dégradation des forêts. Néanmoins, de nombreux pays n'ont pas les moyens requis, à court terme, pour tirer profit de ces effets potentiels. Les Commissions ont donc demandé à la FAO d'aider à renforcer les capacités des pays membres et à faire les préparatifs nécessaires, y

compris en élaborant des stratégies nationales, en préparant un scénario de référence et en mettant en place des systèmes de suivi et d'évaluation des forêts.

35. Les Commissions ont vivement recommandé que les pays d'Afrique et du Proche-Orient intègrent de manière holistique, dans leurs secteurs forestiers, les activités d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de leurs effets de façon à créer un effet de synergie, à les incorporer dans les programmes forestiers nationaux et à établir un lien avec les besoins de développement humain. Les Commissions ont demandé à la FAO de fournir une assistance aux pays membres pour les aider à intégrer les questions relatives au changement climatique dans leurs programmes forestiers nationaux.

36. Le potentiel des forêts des zones arides pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de leurs effets mérite une attention plus soutenue sur le plan international. Les Commissions ont donc instamment prié les pays membres de souligner ce potentiel au cours des débats internationaux sur le changement climatique et d'inclure ces forêts dans leurs programmes sur le changement climatique.

37. Les Commissions, reconnaissant que les institutions forestières devaient absolument être prêtes et qu'elles devaient s'engager pleinement dans les mesures nationales et internationales concernant les forêts, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de leurs effets, ont demandé à la FAO d'organiser des ateliers régionaux sur les forêts et le changement climatique pour mettre en commun des informations sur les évolutions récentes, échanger des données d'expérience, faciliter la coopération régionale et sous-régionale et élaborer des approches et positions unifiées, tout en reconnaissant que la situation pouvait varier d'un pays à l'autre.

38. Les Commissions ont souligné que les pays membres devaient chercher à identifier les avantages sociaux et environnementaux collatéraux (appui aux moyens d'existence et services relatifs aux écosystèmes) et les mettre à profit lors de l'élaboration de stratégies d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets dans le secteur forestier.

39. Les Commissions ont donc recommandé de renforcer la collaboration et l'échange d'informations concernant les forêts et l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, et de préparer des réponses unifiées aux initiatives internationales, tout en reconnaissant que la situation pouvait varier d'un pays à l'autre.

40. Les Commissions ont invité les pays à s'attacher à harmoniser leurs efforts portant sur le changement climatique avec les engagements qu'ils ont pris en vertu d'autres conventions et accords internationaux sur les forêts. Elles ont également demandé à la FAO et à d'autres membres du Partenariat de collaboration sur les forêts de poursuivre et d'intensifier leur collaboration et leur coopération aux programmes concernant les forêts et le changement climatique.

## **LES FORÊTS ET L'ÉNERGIE** (Point 2 de l'ordre du jour de la réunion conjointe)

41. Les Commissions ont noté l'importance de la dendroénergie dans les pays d'Afrique et du Proche-Orient. Elles ont également noté les liens étroits existant entre la production de bois de feu, le déboisement et le changement climatique et ont constaté que les secteurs de l'alimentation, des fibres et des carburants entraînent en concurrence pour l'utilisation des terres.

42. Les Commissions ont noté que de nouveaux services énergétiques seraient nécessaires de toute urgence dans les régions et ont pris acte des nouvelles technologies disponibles pour: i) la production énergétique; ii) la compilation d'informations et de données fiables et facilement disponibles sur la dendroénergie; et iii) les moyens donnés aux offices nationaux des forêts pour s'occuper de ces questions.

43. Les Commissions ont donc recommandé à la FAO d'aider les pays membres à essayer de renforcer les capacités nationales et régionales pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de systèmes de dendroénergie, y compris la mise en place de systèmes d'information.

44. Les Commissions ont en outre invité les pays membres à évaluer avec attention les coûts et avantages des investissements réalisés dans la bioénergie dans la mesure où de tels investissements pourraient faire concurrence à la production vivrière et accroître le déboisement.

45. La FAO a informé les Commissions du fait qu'une Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale et les défis du changement climatique et des bioénergies, se tiendrait au siège de la FAO (Rome, Italie) du 3 au 5 juin 2008.

#### **LES FORÊTS ET LES FEUX D'ESPACES NATURELS** (Point 3 de l'ordre du jour de la réunion conjointe)

46. Les Commissions ont reconnu que l'Afrique et le Proche-Orient étaient des régions exposées aux incendies et que ceux-ci étaient souvent d'origine humaine, mais amplifiés par les conditions climatiques. Il a en outre été reconnu que de nombreux pays des deux régions n'avaient pas les capacités et les politiques voulues pour gérer efficacement les incendies, y compris au niveau de la surveillance, de l'alerte rapide, de la préparation aux interventions, de la prévention et de la remise en état.

47. Les Commissions ont donc recommandé ce qui suit: i) les communautés locales devraient recevoir une formation et participer à la lutte contre les incendies; ii) il conviendrait de promouvoir la coopération régionale, y compris l'élaboration de stratégies transfrontières; iii) il faudrait adopter des approches intersectorielles afin d'intégrer la lutte contre les incendies aux niveaux local et national.

48. Les Commissions ont été informées des publications de la FAO se rapportant aux feux d'espaces naturels, y compris «*Global assessment 2006*», «*Review of international cooperation 2006*», «*La gestion des feux: Recommandations volontaires pour la gestion des feux: Principes directeurs et actions stratégiques. Document de travail sur la gestion des feux FM17F; «Implementation: Fire Management Actions Alliance*».

49. Les Commissions ont recommandé à la FAO d'aider les pays membres dans les efforts qu'ils déploient pour mettre en œuvre les directives volontaires et élaborer des plans nationaux et régionaux de lutte contre les incendies.

50. Les Commissions ont en outre encouragé les pays membres à envisager de participer à l'Alliance sur les feux de forêts.

#### **LES FORÊTS ET LES RESSOURCES EN EAU** (Point 4 de l'ordre du jour de la réunion conjointe)

51. Les Commissions ont examiné avec un grand intérêt cette question, reconnaissant les liens importants existant entre les forêts et les ressources en eau et la nécessité de mettre à profit de toute urgence ces liens afin de résoudre nombre de problèmes qui se posent à la fois dans le secteur forestier et hydrique.

52. Les participants ont procédé à un échange d'expériences. Les Commissions ont noté l'importance d'initiatives telles que la Ceinture verte du Sahara et la Gestion intégrée des ressources naturelles sur les Hauts Plateaux du Fouta Djallon, le grand «*château d'eau*» de l'Afrique de l'Ouest.

53. Les Commissions ont recommandé ce qui suit: i) il conviendrait de poursuivre l'examen des liens entre les forêts et les ressources en eau; ii) il faudrait encourager la gestion intégrée de l'eau et des arbres, y compris en incorporant des activités forestières dans les plans de gestion des bassins

versants; et iii) il faudrait mettre en place des mécanismes novateurs, y compris des paiements pour les services écologiques rendus, afin d'assurer une gestion efficace et durable de l'eau, des arbres et des forêts.

## **DÉFINIR UN PROGRAMME D'ACTION POUR LA FAO DANS LES RÉGIONS AFRIQUE ET PROCHE-ORIENT** (Point 5 de l'ordre du jour de la réunion conjointe)

### **Stratégie forestière de la FAO**

54. Les Commissions ont accepté le processus et l'ordre du jour présentés. Elles ont pris note du processus inclusif de consultation lancé par la FAO et pour lequel quelques pays ont déjà envoyé leurs contributions avant la session. Les pays qui ne l'ont pas encore fait sont encouragés à soumettre leurs contributions au secrétariat de la FAO à l'adresse web de la stratégie : [www.fao.org/forestry/strategy](http://www.fao.org/forestry/strategy) ou par email à : [FO-strategy@fao.org](mailto:FO-strategy@fao.org) dès que possible après les sessions.

55. Les Commissions ont demandé à la FAO de faire circuler le projet de stratégie vers la mi-2008, incluant une communication officielle adressée aux directeurs des forêts des pays, et en l'affichant sur le site web de la stratégie forestière. Elles ont accepté de prendre part activement au processus, et ont demandé à la FAO de présenter la nouvelle stratégie à la dix-neuvième session du Comité des forêts en mars 2009 pour considération. Les pays membres ont en outre exprimé un certain nombre d'opinions et souligné des champs de priorités dans la gestion durable des forêts, mettant à jour la capacité des pays et l'importance d'insister sur la faune sauvage dans le travail futur de la FAO dans le domaine de la foresterie.

### **Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA 2010)**

56. Les Commissions ont accepté d'accorder à leurs correspondants nationaux de FRA 2010 et leurs équipes l'appui nécessaire dont ils ont besoin pour préparer les rapports des pays et pour participer à l'enquête sur la télédétection y compris toutes autres études sur leurs pays.

57. Tout en appréciant les ateliers de formation régionaux et sous-régionaux planifiés d'avril à décembre 2008, les Commissions ont mis l'accent sur l'importance de la revue et validation des rapports des pays par leurs correspondants nationaux, et ont demandé à la FAO d'augmenter ses efforts pour renforcer la capacité des correspondants nationaux et leur donner les moyens nécessaires pour fournir des données fiables et de bonne qualité sur tous les types de forêts et autres utilisations des terres.

### **Autres points d'information**

58. Les Commissions ont pris note des points d'information y compris la Situation des forêts du monde (SOFO) et le treizième Congrès forestier mondial qui se tiendra à Buenos Aires, Argentine, en 2009. Pour sensibiliser sur la foresterie, les membres ont accepté de lier leurs activités nationales aux années internationales à venir, y compris l'Année internationale sur les fibres naturelles (2009), l'Année internationale de la biodiversité (2010) et en particulier l'Année internationale des forêts (2011). Les Commissions ont noté que le succès des campagnes de sensibilisation dépendront de la disponibilité des ressources.

59. Les Commissions ont été informées par le Secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) de l'Instrument légalement non-contraignant (NLBI) approuvé par le FNUF 7, et des sessions et thèmes à venir qui seront traités par le FNUF. Les Commissions ont en outre été informées sur le prochain congrès international de l'Union mondiale pour la conservation (UICN) qui se tiendra à Barcelone, Espagne, en octobre 2008.

**CLÔTURE DE LA SEIZIÈME SESSION DE LA COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE ET DE LA DIX-HUITIÈME SESSION DE LA COMMISSION DES FORÊTS POUR LE PROCHE-ORIENT** (Point 6 de l'ordre du jour de la réunion conjointe)

60. Le Président de la seizième session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique, M. Abdelazim Mirghani Ibrahim, a commencé la cérémonie de clôture en exprimant ses remerciements à la Commission pour l'avoir élu, et tous les délégués et observateurs des deux Commissions pour s'être rendus au Soudan.

61. M. Jan Heino, Sous-Directeur général du Département des forêts de la FAO a souligné à nouveau la singularité de la session conjointe de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique et de la Commission des forêts pour le Proche-Orient qui, selon son opinion, pouvait servir de bon exemple pour la répéter. M. Heino a en outre renouveler ses remerciements personnels et ceux de la FAO pour la généreuse hospitalité, l'accueil chaleureux et le soutien reçu de la part du Gouvernement, de l'Agence nationale des forêts et du personnel national. Il a félicité les deux Commissions pour leurs sessions qui se sont déroulées avec grand succès.

62. En clôturant les sessions, S.E. Monsieur Elzubier Bashir Taha, Ministre de l'agriculture et des forêts de la République du Soudan, s'est félicité avec les deux Commissions pour leur excellent travail. Il a lu aux Commissions un message de S.E. Monsieur Omar Hassan Ahmed Al Bashir, Président de la République du Soudan, qui exprimait le souhait que les experts de l'Afrique et du Proche-Orient puissent travailler ensemble dans le but de trouver des réponses appropriées aux nombreux défis qui se posent à la foresterie et à la dégradation environnementale dans les deux régions. S.E. le Ministre de l'agriculture et des forêts a ensuite déclaré closes les deux sessions.

## ANNEXE A

## ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Élection du Bureau
3. Le rôle de la faune sauvage et des aires protégées dans le développement durable de l'Afrique
  - 3.1 Rapport de la dix-septième session du Groupe de travail sur la gestion de la faune sauvage et des aires protégées
  - 3.2 Stratégies et approches visant à résoudre les conflits entre l'homme et la faune sauvage
  - 3.3 Ressources de la faune sauvage, sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté
  - 3.4 Accords multilatéraux sur l'environnement concernant la faune sauvage et les aires protégées en Afrique
  - 3.5 Partenariats visant à promouvoir une gestion durable de la faune sauvage et des aires protégées en Afrique
  - 3.6 Améliorer la communication et l'échange d'information (*Nature et Faune*)
4. Partager les leçons tirées des initiatives liées à la foresterie et à la faune sauvage en Afrique
  - 4.1 Initiatives sous-régionales de l'Afrique centrale, orientale, occidentale et australe
  - 4.2 Initiatives régionales
5. Programme forestier de la FAO en Afrique

Activités et initiatives de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique et autres activités et initiatives appuyées par la FAO, y compris le suivi des requêtes et recommandations de la quinzième session de la Commission
6. Questions régionales identifiées lors de la seizième session de la Commission à porter à l'attention de la dix-neuvième session du Comité des forêts
7. Autres questions
8. Date et lieu de la prochaine session
9. Adoption du rapport de la seizième session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique

**Réunion conjointe avec la dix-huitième session de la  
Commission des forêts pour le Proche-Orient**

- JM1 Les forêts et le changement climatique
- JM2 Les forêts et l'énergie
- JM3 Les forêts et les feux d'espaces naturels
- JM4 Les forêts et les ressources en eau

JM5 Définir un programme d'action pour la FAO dans les régions Afrique et Proche-Orient

- Stratégie forestière de la FAO
- Évaluation des ressources forestières mondiales (ERF 2010)
- Situation des forêts du monde (SOFO) 2009
- Treizième Congrès forestier mondial, Buenos Aires, Argentine, 2009
- Année internationale des forêts 2011

JM6 Clôture de la seizième session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique et de la dix-huitième session de la Commission des forêts pour le Proche-Orient

**Événement spécial conjoint CFFSA-CFPO – Jeudi 21 février 2008**

- Cérémonie de plantation d'arbres
- Voyage d'étude

**ANNEXE B****LISTE DES PARTICIPANTS****AFRIQUE DU SUD**

Pumeza Nwabisa TUNZI  
Deputy Director  
Forestry Policy and Strategy  
Department of Water Affairs and Forestry  
P.Bag X 93, Pretoria 0001  
Tel: +27 12 336 8054  
Fax: +27 86 66 22944  
Email: [tunzip@dwaf.gov.za](mailto:tunzip@dwaf.gov.za)

Takalani Erican MURULANA  
Chief Directorate, International Relations  
Department of Water Affairs and Forestry  
P.Bag X 313, Pretoria, 0001  
Tel: +27 12 336 7019  
Fax: +27 86 607 5070  
Email: [murulanat@dwaf.gov.za](mailto:murulanat@dwaf.gov.za)

**ANGOLA**

Manuel ENOCK  
Deputy Director General  
Forestry Development Institute  
Ministry of Agriculture and Rural  
Development  
CX. Postal no 74, Minader IDF  
Luanda  
Tel: +244 923 975565  
Fax: +244 222 323449  
Email: [manuelenock@yahoo.com.br](mailto:manuelenock@yahoo.com.br)  
[manuelenock@hotmail.com](mailto:manuelenock@hotmail.com)

Afonso DALA  
Chefe de Brigada IDF  
Forestry Development Institute  
Ministry of Agriculture and Rural  
Development  
CX. Postal no 74, Minader IDF  
Luanda  
Tel: +244 923 404160  
Email: [idf@netangola.com](mailto:idf@netangola.com)  
[afonso-dala@hotmail.com](mailto:afonso-dala@hotmail.com)

Ms. Maria Helena A. LOA  
Technician Protected Areas  
Ministry of Urbanism and Environment  
National Direction of Natural Resources  
Avenida 4 De Fevereiro,  
Edificio Atlantico No. 30.  
P.O. Box 83 Luanda  
Tel: +244 (222) 310 003 / 924 350 431  
Fax: +244 (222) 338 919  
Email: [marialoa2004@yahoo.com.br](mailto:marialoa2004@yahoo.com.br)

**BÉNIN**

Célestin COVI  
Directeur des Politiques du suivi et du contrôle  
de l'exploitation forestière  
Ministère de l'environnement et de la  
protection forestière de la nature  
BP 1701, Porto Novo  
Privé:  
Tél : +229 20 212 223 /90 932 334  
Fax : +229 21 33 21 92  
Email: [celcovi@yahoo.fr](mailto:celcovi@yahoo.fr)  
Service:  
Tel: +229 21 330 662  
Fax: +229 21 330 421  
Email: [foret@intnet.bj](mailto:foret@intnet.bj)

**BURKINA FASO**

Joachim OUEDRAOGO  
Directeur général de la conservation de la  
nature  
Ministère de l'environnement et du cadre de vie  
03 BP 7044, Ouagadougou 03  
Tel: +226 503 57879  
Fax: +226 503 8243  
Email: [ouederjoachim@yahoo.fr](mailto:ouederjoachim@yahoo.fr)

Urbain BELEMSOBGO  
Directeur de la faune et des chasses  
Ministère de l'environnement et du cadre de vie  
03 BP 7044, Ouagadougou 03  
Tel: +226 50 35 6923  
Fax: +226 50 35 8243  
Email: [ubelemsobgo@yahoo.fr](mailto:ubelemsobgo@yahoo.fr)

**BURUNDI**

Astère BARARWANDIKA  
 Directeur du Département des forêts  
 Ministère de l'aménagement du  
 territoire, de l'environnement et des  
 travaux publics  
 BP 631, Bujumbura  
 Tel: +257 22 22 5012  
 Fax: +257 22 22 8902  
 Email: [bararwandika@yahoo.fr](mailto:bararwandika@yahoo.fr)

Ms. Marie Assumpta KANYANGE  
 Inspectrice régionale des forêts  
 Ministère de l'aménagement du territoire,  
 de l'environnement et des travaux publics  
 Département des forêts  
 BP 631, Bujumbura  
 Tel: +257 22 246783  
 Email: [mariassumpta2007@yahoo.fr](mailto:mariassumpta2007@yahoo.fr)

**CAMEROUN**

Gervais BANGOUÏ BATADJOMO  
 Parlementaire  
 Assemblée nationale du Cameroun  
 BP 140, Yokadouna  
 Tel: +99 54 9056 /74492444  
 Email: [bangoui05@yahoo.fr](mailto:bangoui05@yahoo.fr)

Philip TABI TAKO-ETA  
 Directeur de la faune sauvage et des aires  
 protégées  
 Ministère des forêts et de la faune sauvage  
 Yaoundé  
 Tel: +237 77 605008  
 Fax: +237 22 239228  
 Email: [tabitakoetap@gmail.com](mailto:tabitakoetap@gmail.com)

**CONGO**

Ms. Antoinette NKABI  
 Conseiller à la faune et aux aires protégées  
 Ministère de l'économie forestière  
 BP 98, Brazzaville  
 Tel : +242 666 80 24  
 Email : [antoinettenkabi@yahoo.fr](mailto:antoinettenkabi@yahoo.fr)

Georges Claver BOUNDZANGA  
 Assistant du Directeur du CNIAT  
 Ministère de l'économie forestière  
 BP 14379, Brazzaville  
 Tel: +242 666 7321  
 Email: [bouzege@yahoo.fr](mailto:bouzege@yahoo.fr) or  
[cabc\\_george@yahoo.fr](mailto:cabc_george@yahoo.fr)

**EGYPTE**

Mme. Hoda Salah El-Din RASHED  
 Director General for Afforestation Department  
 Under-Secretariat for Afforestation  
 and Environment  
 Ministry of Agriculture and Land Reclamation  
 Nadi El-Seid St., Soil Improvement Building  
 7th Floor, Dokki, Cairo  
 Tel: +202 3337 3709 / 37609323  
 Fax: +202 33354983  
 Mobile: +2012 276 7085  
 E-mail: [affor\\_18@yahoo.com](mailto:affor_18@yahoo.com)

**GABON**

Adrien NOUNGOU  
 Directeur de la faune et de la chasse  
 Ministère de l'économie forestière, des eaux et  
 de la pêche  
 Direction de la faune et de la chasse  
 BP 1128, Libreville  
 Tel: +241 76 14 44  
 Email: [noel\\_ekom@yahoo.fr](mailto:noel_ekom@yahoo.fr)

Noël EKOME MENGUE NGOUA  
 Conseiller technique,  
 Ministère de l'économie forestière  
 Direction générale des eaux et forêts (DGEF)  
 BP 9587, Libreville  
 Tel: +241 07 156 243  
 Email : [noel\\_ekom@yahoo.fr](mailto:noel_ekom@yahoo.fr)

**GHANA**

Andrews ADJEI YEBOAH  
 Deputy Minister for Lands, Forestry and Mines  
 P.O. Box M 212, Accra  
 Tel: +233 21 672 337  
 Fax : +233 21 672 337 / 666 801  
 Email: [adjeiyeboah2002@yahoo.com](mailto:adjeiyeboah2002@yahoo.com)

Mme Nana Kofi ADU-NSIAH  
Executive Director  
Wildlife Division, Forestry Commission,  
P.O. Box MB 239, Accra  
Tel: +233 20 812 120 / 244 107 143  
Email: [adunsiah@yahoo.com](mailto:adunsiah@yahoo.com)

Alexander B. ASARE  
Manager, Collaborative Forest Management  
Resource Management Support Centre  
Forestry Commission  
P.O. Box 1457, Kumasi  
Tel: +233 51 22376 / 20 8149194  
Fax: +233 51 28495  
Email: [abasare99@yahoo.com](mailto:abasare99@yahoo.com)  
[abasare@rmsc.fcghana.com](mailto:abasare@rmsc.fcghana.com)

#### **KENYA**

Emilo N. MUGO  
Kenya Forest Service  
Tel: +254 0733 823 873  
Email: [ccf@wananchi.com](mailto:ccf@wananchi.com)  
[enmugo@forestry.go.ke](mailto:enmugo@forestry.go.ke)

#### **LIBERIA**

John WOODS  
Managing Director  
Forestry Development Authority of Liberia  
P.O. Box 3010, 1000 Monrovia 10  
Tel: +231 656 4070  
Email: [john.woods@fda.gov.lr](mailto:john.woods@fda.gov.lr)

Peter LOWE  
World Bank  
Mamba Point, Monrovia  
Tel: +231 6 937144  
Email: [plowe@worldbank.org](mailto:plowe@worldbank.org)

#### **LESOTHO**

Elias SEKALELI  
Forestry Director  
P. O. Box 774, Maseru 100  
Tel: +266 58884338 / 22322754  
Email: [foresstrydepartment@leo.co.ls](mailto:foresstrydepartment@leo.co.ls)

#### **MALAWI**

Tommy MHANGO  
Senior Parks and Wildlife Officer  
Parks and Wildlife  
Nyika National Park,  
P.Bag 6, Rumphu, Lilongwe  
Tel.: +265 1 312014  
Email: [nyika@malawi.net](mailto:nyika@malawi.net)

#### **MALI**

Félix DAKOUO  
Directeur national de la conservation de la  
nature  
Ministère de l'environnement et de  
l'assainissement  
BP 275, Bamako  
Tel: +223 223 36 95 / 223 233 36 97  
Fax: +223 233 36 96  
Email: [dakouof@yahoo.fr](mailto:dakouof@yahoo.fr)  
[conervationnature@detatech.net.ml](mailto:conervationnature@detatech.net.ml)

#### **MAURITANIE**

Ethman OULD BOUBACAR  
Chef du Service de la conservation et de la  
protection des pâturages  
Direction de la protection de la nature  
Ministère chargé de l'environnement  
BP 170, Nouakchott  
Tel : +222 65433 83/2064745  
Email : [ouldboubacar@yahoo.fr](mailto:ouldboubacar@yahoo.fr)

#### **MAROC**

Abdelkrim ZAIDI  
Chef du Service de la coopération  
Haut Commissariat aux eaux et forêts et à la  
lutte contre la désertification  
Rabat  
Tel: +212 (0) 37 76 31 66  
Fax: +212 (0) 37 66 09 84  
E-mail: [zaidiabdelkrim@yahoo.fr](mailto:zaidiabdelkrim@yahoo.fr)  
[zaidi@eauxetforets.gov.ma](mailto:zaidi@eauxetforets.gov.ma)

**MOZAMBIQUE**

Ceu Nora Narciso de MATOS  
National Director,  
National Directorate of Land and Forests  
Ave. Josina Machel, 537  
CP. 288, Maputo  
Tel: +258 21302555/6/9  
Fax: +258 21321804  
Email: [ceumatos2006@yahoo.com](mailto:ceumatos2006@yahoo.com)

Arlito CUCO  
Forest Economist/Consultant  
B. Coop. RUAG-111  
Maputo  
Tel: +258 823 014 820  
Email: [acuco@tvcabo.co.mz](mailto:acuco@tvcabo.co.mz)

Marcelino C. S. FOLOMA  
Head of Wildlife Department  
Wildlife Department  
Ministry of Agriculture  
Maputo  
Tel: +258 21 302555/6/9  
Fax: +258 21321804  
Email: [mfoloma@yahoo.co.uk](mailto:mfoloma@yahoo.co.uk)

Nakala Mandrate ORESTE  
Head of Planning Department  
Directorate of Land and Forests  
Ministry of Agriculture  
Ave. Josina Machel, 537  
CP. 288, Maputo  
Tel: +258 212 1312 207/ 21804207  
Fax: +258 21 321 804  
Email: [mnakala@map.gov.mz](mailto:mnakala@map.gov.mz)  
[Mnakala@tdm.co.mz](mailto:Mnakala@tdm.co.mz)

Ms. Alima ISSUFO  
Head of Forestry Department  
Directorate of Lands and Forests  
Ministry of Agriculture  
P.O. Box 228, Maputo  
Tel: +258 21302555  
Fax: +258 21321804  
Email: [aissufo@yahoo.com](mailto:aissufo@yahoo.com)

Bartolomeu SOTO  
National Director for Conservation Areas and  
Coordinator for Transfrontier  
Conservation Areas and  
Tourism Development Project  
Ministry of Tourism  
Avenida 25 de Setembro, Maputo  
Tel: +258 21 302362

Fax: +258 21 312373  
Email: [bsoto@tvcabo.co.mz](mailto:bsoto@tvcabo.co.mz)

**UGANDA**

Andrua J. HUDSON  
Director, Natural Forests  
National Forestry Authority  
P.O. Box 70863, Kampala  
Tel: +256 0772 451 354  
Fax: +256 0414 230 360  
Email: [HUDSONA@nfa-org.ug](mailto:HUDSONA@nfa-org.ug)

**RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE  
DU CONGO**

Sébastien MALELE MBALA  
Directeur du Service permanent d'inventaire  
et d'aménagement forestiers (SPIAF)  
Ministère de l'environnement  
35, Avenue Pumbu  
BP 1461 KIN 1 / Gombe  
Kinshasa, Gombe  
Tel: +243 81 50807 20  
Email: [semalele@yahoo.fr](mailto:semalele@yahoo.fr)

Pascal NGOY-TAKI  
Directeur de la faune et de la chasse  
Ministère de l'environnement  
4<sup>ème</sup> Niveau, Building Forescom  
Kinshasa, Gombe  
Tel: +243 998244045/ 81811105  
Email: [ngoy\\_pascal@yahoo.fr](mailto:ngoy_pascal@yahoo.fr)

**RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE**

Ms. Miriam ZACHARIA  
Assistant Director of Wildlife  
P.O. Box 1994  
Dar-Es-Salam  
Tel: +255 222 866 418  
Fax: +255 222 865 836  
Email: [miriamzacharia@yahoo.co.uk](mailto:miriamzacharia@yahoo.co.uk)  
[diretor@wildlife.go.tz](mailto:diretor@wildlife.go.tz)

Ms. Monica Andrea KAGYA  
 Assistant Director Research,  
 Training and Statistics  
 Forestry and Beekeeping Division  
 Ministry of Natural Resources and Tourism  
 P.O. Box 426, Dar Es-Salaam  
 Tel: +255 0754 263 464  
 Fax: +255 222 1231  
 Email : [monicakagya@hotmail.com](mailto:monicakagya@hotmail.com)

## **SÉNÉGAL**

Amsatou NIANG  
 Point focal du Mécanisme pour les  
 programmes forestiers nationaux au Sénégal  
 Direction des eaux, forêts, chasse et de la  
 conservation des sols  
 BP 1831, Hann, Dakar  
 Tel: +221 77 634 6830  
 Fax: +221 33 832 0426  
 Email: [niang\\_amsatou@yahoo.fr](mailto:niang_amsatou@yahoo.fr)

## **SOUDAN**

Abdelazim Mirghani IBRAHIM  
 General Manager  
 Forests National Corporation  
 P.O Box 658, Khartoum  
 Tel: +249 183 471575  
 Fax: +249 183 471575  
 E-mail: [abdeazim.fnc@hotmail.com](mailto:abdeazim.fnc@hotmail.com)

Salwa Mansour ABDEL HAMEED  
 Director  
 Wildlife Research Centre  
 Ministry of Science and Technology  
 P.O. Box 16 Elmourao, Omdurman  
 Tel: +249 912973159  
 Fax: +249 8314798  
 Email: [salwa39@hotmail.com](mailto:salwa39@hotmail.com)

Mohamed Alsirag FADLALLA  
 Deputy Director for Technical Affairs  
 Wildlife Conservation, General Administration  
 P.O. Box 336  
 Tel: +249 183 281172  
 Fax: +249 183 261139  
 Email: [wildlife\\_sudan@yahoo.com](mailto:wildlife_sudan@yahoo.com)

Abdelbagi Abdalla AL MAKKI  
 Deputy Director for Administrative Affairs  
 Wildlife Conservation, General  
 Administration,  
 P.O. Box 336  
 Tel: +249 183 281172

Fax: +249 183 26139  
 Email: [abdelbagi@yahoo.com](mailto:abdelbagi@yahoo.com)

B. Khamis Adieng DING  
 Wildlife Officer  
 Wildlife Conservation, General Administration  
 Khartoum  
 Tel: +249 183 281172  
 Fax: +249 183 26139  
 E-mail: [Khamis\\_ding@yahoo.com](mailto:Khamis_ding@yahoo.com)

Abdelhamid Adam HAMID  
 Chief, Investment Sector  
 Forests National Corporation  
 P.O. Box 658, Khartoum  
 Tel: +249 183467455  
 Fax: +249 183 471575  
 E-mail: [abduhamied@hotmail.com](mailto:abduhamied@hotmail.com)

Salah Yousif MOHAMED  
 Director, Technical Division Kordofan Sector  
 Forests National Corporation, Elobied  
 Tel: +249 611826071 +249 913677627  
 Fax: +249 611823275  
 E-mail: [salahyousifnc@yahoo.com](mailto:salahyousifnc@yahoo.com)

Timothy Thwol ONAK YOR  
 Director of Forestry  
 Ministry of Agriculture and Forestry  
 Government of Southern Sudan  
 Tel: +249 0477103357/+256 477103357  
 Email: [ministry-maf@yhoo.com](mailto:ministry-maf@yhoo.com)

Esmat Hassan ABDELALLH  
 Head, General Administration  
 for Forest Products  
 Forests National Corporation  
 P. O Box 658, Khartoum  
 Tel: +249 912362967  
 Fax: +249 183472659  
 Email: [esha.1957@yahoo.com](mailto:esha.1957@yahoo.com)

George, Lumori WANI SORO  
 Wildlife Manager  
 Wildlife Conservation and Tourism  
 General Administration, Southern Sudan, Juba  
 Tel: +249 012967871 / 0122363943  
 Email: [lolumori@yahoo.co.uk](mailto:lolumori@yahoo.co.uk)

**SWAZILAND**

Solomon Thandiqinio GAMEDZE  
Senior Forestry Officer  
Ministry of Agriculture and Cooperatives  
P.O. Box 162, Mbabane  
Tel: +268 40 42 731 /9  
Fax: +268 4041733  
Email: [gamedzeso@gov.sz](mailto:gamedzeso@gov.sz)

Odreck SIBANDA  
Deputy General Manager  
Forestry Commission of Zimbabwe  
P.O. Box HG 139 Highlands  
N0 I Orange Grove Drive Highlands  
Harare  
Tel: +263 4 498436-9  
Email: [oasibanda@forestry.co.zw](mailto:oasibanda@forestry.co.zw)

**TOGO**

Boundjouw SAMA  
Directeur des eaux et forêts  
Ministère de l'environnement et des  
ressources forestières  
BP 355, Lomé  
Tel: +228 221 4604/ 902 6808  
Email: [raymsama@yahoo.fr](mailto:raymsama@yahoo.fr)  
[Forests2006@yahoo.fr](mailto:Forests2006@yahoo.fr)

Lloyd MUBAIWA  
Chief Executive, Producers Federation  
Zimbabwe Timber Plantation Industry  
TPF, 4<sup>th</sup> Floor, Fidelity Life Centre  
H/ Chitepo St  
P. O. Box 1736, Mutare  
Tel /Fax: + 263 20 60959  
Email: [lmubaiwa@mweb.co.zw](mailto:lmubaiwa@mweb.co.zw)

**TUNISIE**

Saïd HELAL  
Head of Socio-economic Department for the  
Development of Forest Population  
General Directorate of Forests  
Ministry of Agriculture and Water Affairs  
30, rue Alain Savary, 1001, Tunis  
Tel: +216 71 283 727 / 98 318 236  
Fax: +216 71 283 727

Morris MTSAMBIWA  
Director-General  
Zimbabwe Parks and Wildlife  
Management Authority  
P.O. Box CY.140 Causeway, Harare  
Tel: +263 4 705344  
Fax: + 263 4 790567  
Email: [mzmtsambiwa@zimparcs.co.zw](mailto:mzmtsambiwa@zimparcs.co.zw)

**ZAMBIE**

Ms. Anna Chileshe MASINJA  
Director  
Ministry of Tourism, Environment  
and Natural Resources  
Forestry Department  
P.O. Box 50042, Lusaka  
Tel: +260 211 226131 / 234375  
Fax: +260 211 226131  
Email: [annamasinja@yahoo.com](mailto:annamasinja@yahoo.com)

**ZIMBABWE**

Darlington DUWA  
General Manager  
Forestry Commission  
P.O. Box HG 139 Highlands  
N0 I Orange Grove Drive  
Harare  
Tel: +263 449762  
Fax: +263 4497066  
Email: [forestgm@mweb.co.zw](mailto:forestgm@mweb.co.zw)

**REPRÉSENTANTS DE PAYS NON MEMBRES DE LA COMMISSION****ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

Michael CHAVEAS  
Africa Program Coordinator  
US Forest Service, International Programs  
1099 14<sup>th</sup> St In, Suite 5500w  
Washington DC, 20005  
Tel: +202 273 4 795  
Fax: +202 273 4 750  
Email: [mchaveas@fs.fed.us](mailto:mchaveas@fs.fed.us)

**REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET DE SES AGENCES SPÉCIALISÉES****FORUM DES NATIONS UNIES SUR LES FORÊTS (FNUF)**

Afsa KEMITALE  
Forest Affairs Officer  
UN Forum on Forests Secretariat (DESA)  
One UN Plaza, Room DCI-1250  
New York, NY. 10017  
Tel: +1 917367 5492  
Fax: + 1 917367 3186  
Email: [kemitale@un.org](mailto:kemitale@un.org)

**UNITED NATIONS ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA (UNECA)**

Charles AKOL  
Environmental Affairs Officer  
UN Economic Commission for Africa  
P.O. Box 3001, Addis Ababa  
Ethiopia  
Tel: +251 115443349  
Fax: +251 115514416  
Email: [cakol@uneca.org](mailto:cakol@uneca.org)

**OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES****COMMISSION DES FORÊTS D'AFRIQUE CENTRALE (COMIFAC)**

Roger Martin FOTEU KAMENI  
Coordinateur régional  
Project d'appui FAO à la COMIFAC  
BP 20218, Yaoundé, Cameroun  
Tel: + 237 2213511/12  
Email: [roger\\_foteu@yahoo.fr](mailto:roger_foteu@yahoo.fr) / [Comifac2005@yahoo.fr](mailto:Comifac2005@yahoo.fr)

**UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE (UEMOA)**

Samuel Oladele MEDU  
Consultant, Environment and Water Resources  
101, Yakubu Gowon Crescent  
Asokro District  
Abuja, Nigeria  
Tel: +234 8035 994 996  
Email: [delemedu@yahoo.com](mailto:delemedu@yahoo.com)

**OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES****AFRICAN FOREST FORUM (AFF)**

Godwin KOWERO  
Executive Secretary  
c/o World Agroforestry Centre (ICRAF),  
P.O. Box 30677-00100, Nairobi, Kenya  
Tel: +25420 722 4000  
Fax: +254 20722 4001  
Email: [g.kowero@cgiar.org](mailto:g.kowero@cgiar.org)

Macarthy A. OYEBO  
Chairman, Governing Council  
No.3 Daniel Arap Moi Close  
Asokoro, Abuja, Nigeria  
Tel: + 234 803 7874805 / 805 964 9951 / 804 211 8023  
Email: [maoyebo@yahoo.co.uk](mailto:maoyebo@yahoo.co.uk)

**CENTRE POUR LA RECHERCHE FORESTIÈRE INTERNATIONALE (CIFOR)**

Johnson Nkem NDI  
Project Manager – TROFCCA Project  
P.O. Box 0113 BOCBD  
Bogor 16000, Indonesia  
Email : [j.nkem@cgiar.org](mailto:j.nkem@cgiar.org)

**FONDATION INTERNATIONALE POUR LA SAUVEGARDE DE LA FAUNE (IGF)**

François LAMARQUE  
Docteur en médecine vétérinaire  
15 rue de Téhéran, 75008 Paris, France  
Tel : +33 1 56597755  
Fax : +33 1 45633294  
Email : [francois.lamarque@fondation-igf.fr](mailto:francois.lamarque@fondation-igf.fr)

**FOREST STEWARDSHIP COUNCIL – AFRICAN REGIONAL OFFICE (FSC AFRICA)**

Damel Teketay FANTA  
Regional Director  
Forest Stewardship Council - Africa Regional Office  
4 Asoyi Road, UPO LPMB 11, Legon  
Accra, Ghana  
Tel: +233 21 520104 / 24-3176039  
Fax: +233 21 520104  
Email: [d.teketay@fsc.org](mailto:d.teketay@fsc.org) / [dteketay@yahoo.com](mailto:dteketay@yahoo.com)

**INTERNATIONAL COUNCIL FOR GAME AND WILDLIFE CONSERVATION (CIC)**

Kai-Uwe WOLLSCHIED  
Director General,  
CIC Administrative Office – H-2092 BUDAKESZI  
P. O. Box 82, Hungary  
Tel: +36 23 453 830  
Fax: +36 23 453 832  
Email: [k.wollscheid@cic-wildlife.org](mailto:k.wollscheid@cic-wildlife.org)

**UNION MONDIALE POUR LA NATURE (IUCN)**

Edmund BARROW  
Africa Regional Coordinator, Livelihoods and Landscapes  
Forest Conservation Programmes  
P. O. Box 68200, Nairobi 00200, Kenya  
Tel: +254 20 890605 12  
Fax: +254 20 890615  
Email: [Edmund.Barrow@iucn.org](mailto:Edmund.Barrow@iucn.org)

Julian FENNESSY  
Programme Officer,  
IUCN-SSC African Elephant Specialist Group  
P.O. Box 68200, Nairobi 00200, Kenya  
Tel: +254 20 890 605 12  
Fax: +254 20 890 615  
Email: [julian.fennessy@iunc.org](mailto:julian.fennessy@iunc.org)

Ali A. KAKA  
Regional Vice-Chair Eastern Africa  
World Commission on Protected Areas (WCPA)  
IUCN, WCPA (Representing Convention on Biological Diversity)  
P.O. Box 20110, Nairobi-00200, Kenya  
Email: [director@eawildlife.org](mailto:director@eawildlife.org)

**WINROCK INTERNATIONAL**

Ms. Sarah WALKER  
Program Associate  
Winrock International  
1621 N. Kent St. Suite 1200  
Arlington V A 22209, USA  
Tel: +1 703 525 9430  
Fax: +1 703 525 1744  
Email: [swalker@winrock.org](mailto:swalker@winrock.org)

**WORLD WIDE FUND FOR NATURE (WWF)**

Mustapha Kaluwe SEIDU  
Assistant Forest Programme Officer  
WWF - West Africa Regional Programme Office (WARPO)  
Zoology Department, University of Ghana  
PMB L45, Legon, Accra  
Tel: +233 21 518 710  
Fax: +233 21 518 709  
Email: [Mustapha.seidu@hotmail.com](mailto:Mustapha.seidu@hotmail.com)

Léonard USONGO  
WWF – Central Africa Regional Programme Office (CARPO)  
BP 6776, Yaoundé  
Tel: +237 77500035  
Fax: +237 222 17085  
Email: [Lusongo@wwfcarpo.org](mailto:Lusongo@wwfcarpo.org)

**INVITÉS SPÉCIAUX**

Olavi LUUKKANEN  
Professor  
Vikki Tropical Resources Institute (VITRI)  
University of Helsinki  
P.O. Box 27, FIN-00014,  
Vikki, Finland  
Tel: +358 9 19158643  
Fax: +358 9 19158646  
Email: [olavi-luukkanen@helsinki.fi](mailto:olavi-luukkanen@helsinki.fi)

Isilda NHANTUMBO  
Consultant on Natural Resources Management and Policy Analysis  
Brookeside Heights, A3  
P.O. Box 30677-00100, Nairobi, Kenya  
Tel: +254 736 286 798  
Email: [isynthantumbo@yahoo.com.br](mailto:isynthantumbo@yahoo.com.br)

**SECRETARIAT DU PAYS HÔTE**

Mamoum Gasim MUSA  
Coordinator  
Sahel Forests Training Centre  
Forests National Corporation  
Ministry of Agriculture and Forests  
Email: [mamoun\\_gasim@yahoo.com](mailto:mamoun_gasim@yahoo.com)

Abdelhamid Adam HAMID  
Chief, Investment Sector  
Forests National Corporation  
P. O Box 658, Khartoum  
Tel: +249 183467455  
Fax: +249 183 471575  
E-mail: [abduhamied@hotmail.com](mailto:abduhamied@hotmail.com)

Faiza Sidig Mohamed AHMED  
Forester, Head of Sahel Centre  
P O Box 658, Khartoum  
Tel: +249 918052352  
Fax: +249 183 471575

Hanna HAMADANALLA  
Forester, Researcher in High Council of  
Environmental & Natural Resources  
P O Box 658, Khartoum  
Tel: + 249 0114844876  
Fax: +249 183 471575

Nagla Mahgoub HAMADIEN  
Forester  
P O Box 658, Khartoum  
Tel: +249 9 12953400  
Fax: +249 183 471575  
E-mail: [nagla\\_fnc@yahoo.com](mailto:nagla_fnc@yahoo.com)

Sarra Mohamed ELMUBARK  
Forester  
P O Box 658, Khartoum  
Tel: +249 129470238  
Fax: +249 183 471575  
E-mail: [safg4@yahoo.com](mailto:safg4@yahoo.com)

Lugman Mohamedein MOHAMED  
Forester  
Forests National Corporation  
P O Box 658, Khartoum  
Tel: +249 912821901  
Fax: ++249 183 471575  
E-mail: [Lugman.fnc@gmail.com](mailto:Lugman.fnc@gmail.com)

Mutasim Mohamed SAEED  
Forester  
Forests National Corporation  
P O Box 658, Khartoum  
Tel: +249 912986007 - 0122138831  
Fax: +249 183 471575  
E-mail: [Mutasim771@hotmail.com](mailto:Mutasim771@hotmail.com)

Afaf Hassan KHIDIR  
Forests National Corporation  
P. O Box 658, Khartoum  
Telephone: +249 122340858  
Fax: +249 183 471575

Tarig Eltaieb MOHAMED  
Forests National Corporation  
P O Box 658, Khartoum  
Tel: +249 122398389  
Fax: +249 183 471575

Yassin Ibrahim AHMED  
Forests National Corporation  
P O Box 658, Khartoum  
Tel: +249 122202355  
Fax: +249 183 471575  
E-mail: [yassin\\_raya@hotmail.com](mailto:yassin_raya@hotmail.com)

Fadlalla M. EGUEIL  
Forests National Corporation  
P. O Box 658, Khartoum  
Tel: +249 122340475  
Fax: +249 183 471575  
E-mail: [fadl\\_7@yahoo.co.uk](mailto:fadl_7@yahoo.co.uk)

**SECRETARIAT DE LA FAO**

Jan HEINO  
Assistant Director-General  
Forestry Department  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome, Italy  
Tel: +39 06570 55879  
Fax: +39 06 570 52151  
Email: [jan.heino@fao.org](mailto:jan.heino@fao.org)

Eduardo MANSUR  
Senior Forestry Officer  
FAO Regional Office for Africa  
P.O. Box 1628 Accra, Ghana  
Tel: +233 21 675000 Ext. 3202  
Fax : +233 21 668427  
Email: [eduardo.mansur@fao.org](mailto:eduardo.mansur@fao.org)

Ms. Susan BRAATZ  
Senior Forestry Officer  
Forest Conservation Service  
Forestry Department  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome, Italy  
Tel : +39 06570 54318  
Fax : +39 06 570 55514  
Email: [susan.braatz@fao.org](mailto:susan.braatz@fao.org)

Rene CZUDEK  
Forestry Office, Wildlife  
and Protected Area Management  
Forest Conservation Service  
Forestry Department  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome, Italy  
Tel: +39 06570 52938  
Email: [Rene.Czudek@fao.org](mailto:Rene.Czudek@fao.org)

Ms Lonneke BAKKER  
Consultant  
Forest Conservation Service  
Forestry Department  
FAO Rome  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome, Italy  
Tel: +39 06570 56939  
Email: [lonneke.bakker@fao.org](mailto:lonneke.bakker@fao.org)

Dominique REEB  
Senior Forestry Officer  
Sub-regional Office for Central Asia  
Ivedik Cad. No.55  
06170 Yenimahalle  
Ankara, Turkey  
Tel: +90 312 3079518  
Fax: +90 312 3271705  
Cell Phone: +90 533 3280610  
Email: [Dominique.Reeb@fao.org](mailto:Dominique.Reeb@fao.org)

Fernando SALINAS  
Forestry Officer, SFW  
FAO Sub-regional Office for West Africa  
P.O. Box 1628, Accra, Ghana  
Tel: +233 21 675000 Ext. 3199  
Fax : +233 21 668427  
Email: [fernando.salinas@fao.org](mailto:fernando.salinas@fao.org)

Jean-Claude NGUINGUIRI  
Forestry Officer, SFC  
FAO Sub-regional Office for Central Africa  
P.O. Box 2643, Libreville, Gabon  
Tel: +241 06 685120  
Fax: +241 06 74 0035  
Email: [jeanclaude.nguinguri@fao.org](mailto:jeanclaude.nguinguri@fao.org)

Michel LAVERDIERE  
Forestry Officer, SFE  
FAO Sub-regional Office for Eastern Africa  
P.O. Box 5536, Addis Ababa, Ethiopia  
Tel: + 011 551 3093  
Email: [michel.laverdiere@fao.org](mailto:michel.laverdiere@fao.org)

Edward KILAWWE  
Forestry Officer, SFS  
FAO Sub-regional Office  
for Southern Africa  
P.O. Box 3730, Harare, Zimbabwe  
Tel: +263 4 791407  
Fax: +263 4 700724  
Email: [eduard.kilaweSFS@fao.org](mailto:eduard.kilaweSFS@fao.org)

Atse YAPI  
National Forest Programme Facility Officer  
FAO Regional Officer for Africa  
P.O. Box 1628, Accra, Ghana  
Tel: +233 21 675000 Ext. 3195  
Fax: +233 21 668427  
Email: [atse.yapi@fao.org](mailto:atse.yapi@fao.org)

Fred KAFEERO  
National Forest Programme Facility Coach  
FAO Sub-regional Office for Eastern Africa  
P. O. Box 4938, Kampala, Uganda  
Tel: +256 772 495038  
Fax: +256 414 510547  
Email: [fred.kafeero@fao.org](mailto:fred.kafeero@fao.org)

Michael CHIHAMBAKWE  
National Forest Programme Facilitator  
FAO Sub-regional Office for Southern Africa  
P. O. Box 13782, Pretoria, South Africa  
Tel: +27 12 354 8529  
Fax: +27 12 354 8531  
Email: [Michael.chihambakwe@fao.org](mailto:Michael.chihambakwe@fao.org)

Ms. Francisca PENUKU  
Secretary/Programme Clerk  
FAO Sub-regional Office for West Africa  
P.O. Box 1628 Accra, Ghana  
Tel: +233 21 675000 Ext. 3198  
Fax: +233 21 668427  
Email: [francisca.penuku@fao.org](mailto:francisca.penuku@fao.org)

Ms. Patricia TENDI  
Meetings Officer  
Forest Communication Service  
Forestry Department  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome, Italy  
Tel: +39 06570 54628  
Fax: +39 06 570 55514  
Email: [patricia.tendi@fao.org](mailto:patricia.tendi@fao.org)



*ANNEXE C***LISTE DES DOCUMENTS****COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE**

FO:AFWC/2008/1	Ordre du jour provisoire
FO:AFWC/2008/3	Le rôle de la faune sauvage et des aires protégées dans le développement durable de l'Afrique
FO:AFWC/2008/4	Partager les leçons tirées des initiatives liées à la foresterie et à la faune sauvage en Afrique
FO:AFWC/2008/5	Programme FAO sur les forêts et la faune sauvage en Afrique

**DOCUMENTATION DE LA RÉUNION CONJOINTE DE LA COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE ET DE LA COMMISSION DES FORÊTS POUR LE PROCHE-ORIENT**

FO:AFWC/NEFC/2008/JM 1	Les forêts et le changement climatique
FO:AFWC/NEFC/2008/JM 2	Les forêts et l'énergie – Perspectives régionales: possibilités et défis pour les forêts et la foresterie
FO:AFWC/NEFC/2008/JM 3	Les forêts et les feux d'espaces naturels
FO:AFWC/NEFC/2008/JM 4	Les forêts et les ressources en eau
FO:AFWC/NEFC/2008/JM 5	Définir un programme d'action pour la FAO dans les régions Afrique et Proche-Orient
FO:AFWC/NEFC/2008/JM Inf.1	Note d'information pour les participants
FO:AFWC/NEFC/2008/JM Inf.2	Calendrier provisoire et liste des documents



## RAPPORT SUCCINCT SUR LE SÉMINAIRE CONSACRÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AYANT PRÉCÉDÉ LA SESSION

**Session conjointe  
Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique et  
Commission des forêts pour le Proche-Orient**

**Khartoum (Soudan), 17 février 2008**

Une session spéciale sur les forêts et le changement climatique s'est tenue la veille de l'ouverture de la seizième session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique, compte tenu de l'importance que revêt ce sujet à l'heure actuelle et de l'intérêt qu'il présente pour les pays d'Afrique et du Proche-Orient.

La session a été présidée par M. Balgis Osman-Elasha, Chercheur principal, Conseil supérieur pour l'environnement et les ressources naturelles, République du Soudan, et animée par différentes personnalités qui ont présenté les sujets ci-après:

- i) « Possibilités offertes par le marché du carbone pour le secteur forestier des pays africains » par Mme Sarah Walker, Winrock International;
- ii) « L'expérience du Sénégal en matière de projets liés au changement climatique et aux forêts » par M. Amsatou Niang, Ministère sénégalais de l'environnement et de la protection de la nature, Sénégal;
- iii) « Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement: décisions prises dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et questions relatives aux méthodes et aux politiques » par Mme Susan Braatz, Département des forêts de la FAO, Rome;
- iv) « Forêts tropicales et adaptation au changement climatique: expérience acquise par TrofCCA en Afrique de l'Ouest » par M. Johnson Nkem, Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR); et
- v) « Projet d'adaptation des Objectifs du Millénaire pour le développement au Mozambique », par M. Eduardo Mansur, Bureau régional de la FAO pour l'Afrique.

Les cinq présentations ont donné une bonne vue d'ensemble des questions d'actualité concernant les rapports entre changement climatique et foresterie et des possibilités offertes par les outils et instruments disponibles ou à venir.

Un débat animé a suivi, avec des interventions de plusieurs participants, qui ont demandé des précisions aux orateurs, formulé des observations et illustré la situation dans les pays suivants: Togo, République démocratique du Congo, Soudan, Ouganda, Mali, Bénin, Tunisie, Gabon, Égypte, Burkina Faso, Burundi et Sénégal.

M. Jan Heino, Sous-Directeur général chargé du Département des forêts de la FAO, a saisi l'occasion pour souligner l'importance que la FAO attache à ce thème crucial et pour rappeler l'attention à accorder à la surveillance du carbone dans le cadre de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2010 (FRA 2010), en cours de préparation, et à la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale et les défis du changement climatique et des bioénergies, qui se tiendrait à Rome du 3 au 5 juin 2008.

Principales conclusions et recommandations du séminaire:

Conclusions:

1. Le secteur forestier de l'Afrique peut apporter une contribution importante à l'atténuation du changement climatique. Cependant, à ce jour, les pays n'ont pas tiré grand profit des projets visant à atténuer ce changement. Le marché du boisement et du reboisement conforme au Mécanisme pour un développement propre est lent à se concrétiser et difficile d'accès. Le marché volontaire du carbone est plutôt favorable aux projets forestiers, mais certains obstacles doivent être surmontés pour que la participation des pays africains soit plus active.
2. Les pays africains devraient être bien placés pour tirer parti d'un instrument international qui fournisse des incitations financières pour réduire les émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts. Il est à craindre toutefois que, compte tenu des critères rigoureux établis pour bénéficier de ces incitations, de nombreux pays africains ne seront pas en mesure de le faire à court terme.
3. L'intégration des besoins des communautés locales dans les initiatives d'atténuation pourrait fournir des solutions bénéfiques à tous.
4. L'Afrique est particulièrement vulnérable face au changement climatique, compte tenu de la forte dépendance de sa population à l'égard des ressources en terres et de sa faible capacité d'adaptation au changement.

Recommandations

1. Les pays africains devraient partager et exploiter les enseignements tirés des projets forestiers de marché volontaire et du Mécanisme pour un développement propre afin de surmonter certaines des difficultés rencontrées actuellement. Ils pourraient aussi mettre en œuvre différentes mesures d'ordre général et fiscales pour faciliter l'exécution de tels projets.
2. Les pays devraient tirer parti des possibilités d'action qui existent actuellement pour envisager de manière globale le rôle du secteur forestier face au changement climatique, en le reliant aux questions de développement humain et en misant sur toutes les synergies possibles.
3. La communauté internationale devrait rechercher les moyens de rendre les conditions plus favorables à l'élaboration de projets de carbone forestier et à l'accès au marché.
4. En mettant en place des activités d'adaptation et d'atténuation, les pays devraient identifier et exploiter les avantages communs.
5. La FAO a été invitée à organiser des ateliers régionaux pour faciliter l'échange d'informations et de données d'expérience sur les forêts et le changement climatique, promouvoir la coopération régionale et sous-régionale et, tout en reconnaissant les différences entre programmes, élaborer des approches et des positions unifiées.

*ANNEXE E***Recommandations de la dix-septième session  
du Groupe de travail sur la gestion de la faune sauvage et des aires protégées***Recommandations à l'intention des pays membres*

- Organiser des consultations interministérielles afin de discuter des politiques, de la législation et des stratégies visant à résoudre les conflits entre l'homme et la faune sauvage, en accordant une attention particulière à la planification de l'utilisation des terres, et à la gestion de ces conflits.
- Organiser des ateliers à l'échelon local, national et régional avec toutes les parties prenantes intéressées afin de sensibiliser les participants aux techniques, aux politiques et aux stratégies de gestion des conflits entre l'homme et la faune sauvage, y compris par exemple la mise en œuvre d'un contrôle à l'échelon local des animaux posant problème.
- Examiner, étudier et débattre, par le biais de forums nationaux appropriés, le potentiel que présente l'utilisation durable des ressources de la faune sauvage et les politiques, textes de loi, stratégies et actions nécessaires pour autoriser le tourisme vert, le tourisme de chasse durable, l'élevage de la faune sauvage et l'utilisation durable de la viande de brousse.
- Proposer le nouveau mandat du Groupe de travail sur la gestion de la faune sauvage et des aires protégées pour adoption à la prochaine session de la Commission, y compris le mandat spécifique du bureau; et proposer une révision du mandat et des statuts de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique afin d'inclure la problématique de la faune sauvage.

*Recommandations à l'intention de la FAO*

- Appuyer les efforts des pays visant à gérer les conflits entre l'homme et la faune sauvage en soutenant la création de réseaux entre les parties prenantes axés sur l'échange d'informations, les orientations relatives aux meilleures pratiques, la fourniture de directives techniques pour l'élaboration de politiques nationales et la mise en œuvre d'activités sur le terrain.
- Soutenir les initiatives nationales relatives à la gestion durable de la faune sauvage (par le biais du tourisme vert, du tourisme de chasse, de l'élevage de la faune sauvage, du commerce de la faune sauvage et de la viande de brousse) afin d'aboutir à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté.
- Reconnaître la faune sauvage comme faisant partie intégrante de la diversité biologique des forêts et étant importante à la fois sur le plan écologique, socio-économique, culturel et scientifique et devant par conséquent être traitée comme il convient dans les forums et les publications de la FAO sur la foresterie, cela devant donner lieu à la fourniture d'une assistance technique aux pays grâce à des projets sur le terrain, à un appui aux politiques et à d'autres activités.
- Proposer le nouveau mandat du Groupe de travail sur la gestion de la faune sauvage et des aires protégées pour adoption à la prochaine session de la Commission, y compris le mandat spécifique du bureau; et proposer une révision du mandat et des statuts de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique afin d'inclure la problématique de la faune sauvage.
- Renforcer le programme sur la faune sauvage en Afrique en augmentant les ressources, à la fois humaines et financières, en créant par exemple un poste de fonctionnaire chargé de la faune sauvage au Bureau régional.



*ANNEXE F*

**Comptes rendus des événements parallèles tenus lors de la  
seizième session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique  
Khartoum, Soudan, 18, 19 et 20 février 2008**

Au cours de la seizième session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique, trois événements parallèles ont été organisés par la FAO et ses partenaires, sur les thèmes suivants:

1. **Communauté de pratiques sur les forêts et le changement climatique**, organisé par le Fonds mondial pour la nature (WWF), Bureau du Programme régional pour l'Afrique de l'Ouest (PREPAO), et la FAO le 18 février de 18 heures à 19 h 30;
2. **Les programmes forestiers nationaux (pfn) et le Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux en Afrique**, organisé par la FAO et le Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux, le 19 février de 18 heures à 19 h 30;
3. Le **Développement du secteur forestier après la guerre au Libéria**, organisé par la FAO et l'Autorité pour le développement du Libéria le 20 février de 18 heures à 19 h 30.



### **Communauté de pratiques sur les forêts et le changement climatique en Afrique**

L'établissement d'une Communauté de pratiques sur les forêts et le changement climatique dans le continent africain a été débattu lors d'un événement parallèle organisé par le Fonds mondial pour la nature (WWF)-Bureau du Programme régional pour l'Afrique de l'Ouest (PREPAO), et la FAO. À l'événement ont pris part plus de 40 participants (la liste est disponible sur demande).

M. Mustapha Seidu, représentant du WWF-PREPAO à la session, a présenté le thème et la tâche aux participants. Il a déclaré que la question des forêts et du changement climatique était un thème d'une extrême importance à débattre tant par les spécialistes forestiers que par les personnes s'intéressant au changement climatique en général. C'est aussi une question complexe qui nécessite l'attention de « tous et de chacun », notamment en Afrique, puisque ce continent est probablement le plus vulnérable à l'impact de ce changement et le moins en mesure de s'y adapter. De ce fait, le WWF-PREPAO propose l'engagement volontaire dans une Communauté de pratiques sur les forêts et le changement climatique, engagement qui requiert l'approbation et les suggestions des participants.

M. Arlito Cuco, consultant du WWF-PREPAO, a présenté la proposition intégrale de l'idée d'établir une Communauté de pratiques sur les forêts et le changement climatique à la lumière des débats tenus pendant le séminaire préalable à la session sur les forêts et le changement climatique le 17 février, et de ceux de la CFFSA qui se sont déroulés l'après-midi du 18 février 2008. Il a rappelé aux participants les nombreux concepts et défis relatifs aux forêts et au changement climatique, y compris le Mécanisme pour un développement propre, le marché volontaire, la REDD, la décision de la CCNUCC COP 13 et l'après Protocole de Kyoto. Il a également décrit aux participants le mandat proposé de la Communauté de pratiques. Du fait que la plupart des participants ne connaissait guère cette expression, M. Arlito Cuco l'a expliquée en détail disant qu'il s'agissait d'un « groupe de personnes partageant la même passion pour quelque chose qu'ils savent faire, et qui interagissent régulièrement pour apprendre à l'améliorer et l'enseigner à ceux qui ont besoin d'appliquer ces connaissances ». Ce qui était proposé aux experts africains c'est l'élaboration d'une démarche permettant d'affronter la réalité et les nouvelles questions soulevées sur les forêts et le changement climatique.

Le représentant de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique a loué l'idée de la communauté de pratiques sur les forêts et le changement climatique en Afrique et a déclaré qu'elle arrivait à point nommé. Il se demandait, toutefois, qui en serait l'animateur et comment la communauté serait financée, et quelles étaient les modalités établies pour le choix des membres. Le représentant du WWF-PREPAO a répondu à ces questions en disant que son organisation était prête à jouer le rôle d'animateur s'il n'y avait pas d'objections. L'adhésion serait ouverte à tous puisque la participation serait, pendant les phases initiales, fondée sur l'autofinancement.

Un grand nombre d'autres participants à la session parallèle ont loué l'idée et la formation en temps opportun de la communauté de pratiques sur les forêts et le changement climatique. Ils ont également formulé des commentaires et des suggestions importants qui méritent d'être pris en considération:

1. il est nécessaire d'accorder une haute priorité au mandat de la Communauté de pratiques sur les forêts et le changement climatique;
2. il importe de créer un partenariat solide avec d'autres organisations qui prennent des initiatives sur le changement climatique et entreprennent des activités connexes; et
3. il est nécessaire de nommer des membres reconnus qui joueront un rôle clé dans la prise de décisions sur le chemin à suivre vis-à-vis de la communauté de pratiques en Afrique.

M. Arlito Cuco a remercié les participants pour avoir pris part à l'événement parallèle et pour leurs contributions significatives à l'établissement d'une communauté de pratiques sur les forêts et le changement climatique en Afrique.



### **Les programmes forestiers nationaux (pfn) et le Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux en Afrique**

M. Eduardo Mansur, Forestier principal, Bureau régional de la FAO pour l'Afrique, a présidé l'événement parallèle qui était animé par les experts suivants: MM. Michael Chihambakwe, Fred Kafeero et Atse Yapi, animateurs du Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux en Afrique australe, en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest respectivement, M. Alex Asare, Point focal du Mécanisme pour le Ghana, et M. Amsatou Niang, Point focal du Mécanisme pour le Sénégal.

Au cours du premier exposé, M. Chihambakwe a brièvement décrit la mission, la stratégie et la gouvernance du Mécanisme puis a donné des détails sur ses deux principaux piliers (appui aux pays et services d'information) et sur son processus d'octroi des aides financières.

Au chapitre de l'appui apporté aux 26 pays partenaires du Mécanisme, les activités en cours dans les quatre sous-régions africaines ont été présentées par M. Kafeero pour l'Est et le Sud et M. Yapi pour l'Ouest et le Centre. Des informations ont été données sur chaque partenariat avec les pays, y compris le calendrier, le nombre de protocoles d'accord signés à ce jour et le montant des fonds engagés.

Les deux exposés ont été conclus par une brève description des principaux types d'activités mises en œuvre et les produits, résultats et défis y afférents.

L'exposé relatif aux activités du Mécanisme au Ghana a mis en lumière la création d'un forum national sur les forêts et de forums régionaux sur les forêts en tant que principales réalisations, auxquelles s'ajoutent une meilleure sensibilisation aux activités et une évaluation des enseignements tirés des expériences passées afin de garantir la viabilité des futurs forums. Pour la première fois au Ghana, ces réalisations avaient entraîné une large participation des parties prenantes au dialogue politique, renforçant ainsi sa légitimité. Il a été démontré qu'en abordant des domaines sensibles, le Mécanisme de la FAO pour les programmes forestiers nationaux peut jouer un rôle précieux et impartial.

L'exposé relatif au partenariat avec le Sénégal a mis l'accent sur les principaux résultats obtenus à ce jour. La première série de résultats incluait onze plans d'action forestiers régionaux et la révision du plan d'action forestier national, la préparation d'une stratégie environnementale pour le Programme national pour la sécurité alimentaire et plusieurs études portant sur les questions budgétaires liées aux forêts au Sénégal. Une deuxième série de résultats comportait plusieurs études liées à la gestion des ressources naturelles, incluant une sensibilisation renforcée des décideurs politiques locaux, des gestionnaires et des membres d'organisations non gouvernementales locales et d'organisations communautaires, l'élaboration d'un manuel recueillant les bonnes pratiques, des études sur plusieurs sous-secteurs des produits forestiers non ligneux et la manière d'accroître leur valeur, ainsi que la diffusion du cadre juridique et des instruments connexes. L'évaluation réalisée à ce jour a attiré l'attention sur l'appui efficace pour une meilleure diffusion des informations relatives à la foresterie et un dialogue sans heurt entre la Direction des forêts et la société civile, tout en soulignant certaines difficultés liées au fonctionnement du Comité directeur national, la lourdeur de certaines procédures du Mécanisme, et la surcharge de travail du Point focal.

Douze pays et organisations ont participé à la discussion qui s'est ensuivie: Congo, Kenya, Lesotho, Mozambique, Mali, Bénin, Soudan, Tanzanie, Gabon, la Commission des forêts d'Afrique centrale, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, et le Forum forestier pour l'Afrique.

Certains intervenants se sont concentrés sur les points clés du partenariat avec leur pays respectif, alors que d'autres ont mis l'accent sur les enseignements à tirer des activités réalisées jusqu'à présent. Les principaux points abordés peuvent être résumés comme suit:

Principaux résultats:

- amélioration de la transparence, du professionnalisme, et renforcement de la participation des parties prenantes à la mise en œuvre des programmes forestiers nationaux sont les principaux résultats obtenus dans le cadre du partenariat avec le Mécanisme en Afrique;
- meilleures relations entre gouvernement et société civile;
- établissement de priorités dans la politique forestière et les obstacles juridiques et traitement conjoint par les parties prenantes; et
- reconnaissance de l'importance du renforcement des réseaux, des campagnes de sensibilisation et de la diffusion des informations.

Principaux défis:

- attentes élevées non compatibles avec le rôle de catalyseur du Mécanisme;
- perception de lenteur du processus d'approbation des protocoles d'accord, en dépit de la récente rationalisation du processus par le Mécanisme; frais généraux élevés liés à la préparation et à l'approbation de protocoles d'accord concernant des montants relativement faibles; et
- lenteur de la réponse de certaines institutions nationales.

La séance fut levée sur la conclusion suivante: l'appui apporté par le Mécanisme aux programmes forestiers nationaux en Afrique est efficace et important, et la possibilité de tenir d'autres manifestations et rencontres, telles que cet événement parallèle organisé à l'occasion de la réunion de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique, doit être étudiée, afin de favoriser le partage des expériences entre les partenaires.

### **Développement du secteur forestier après la guerre au Libéria**

M. John T. Woods, Directeur général de l'Agence du Libéria pour le développement des forêts, a informé les participants de l'état d'avancement de la réforme du secteur forestier post-conflit au Libéria. Deux ans à peine après la fin des troubles civils au Libéria, le pays a enregistré des progrès impressionnants en matière de réforme du secteur forestier.

Le Libéria est un des pays les plus densément boisés à l'intérieur de la ceinture forestière en Afrique de l'Ouest, ses ressources forestières étant importantes sur le plan économique, social et écologique pour le pays et les moyens d'existence de la population. Le pays compte un des 36 points chauds de la biodiversité dans le monde avec 590 espèces d'oiseaux, 125 espèces de mammifères, 74 espèces de reptiles et d'amphibiens, 1000 espèces d'insectes, 2000 plantes à fleur (dont 59 étant endémiques au Libéria), 240 essences de bois dont 60 sont exploitées et exportées.

Malheureusement, la guerre civile a mis un terme à toutes les activités forestières. En 2003, quand il est apparu que les ressources forestières alimentaient la guerre, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté des sanctions à l'encontre de l'exportation des produits forestiers du Libéria. La levée des sanctions était conditionnée au respect des points suivants:

- examen complet des concessions forestières;
- contrôle des zones forestières;
- réforme des institutions chargées des questions forestières;
- élaboration d'une politique, d'une stratégie et de programmes de gestion durable des forêts;
- restauration de la gouvernance, de la règle de droit et de la démocratisation dans les forêts.

Deux ans seulement après la fin de la guerre, le secteur forestier du Libéria a fait l'objet d'une réforme de grande ampleur, et les progrès enregistrés dans ce domaine ont conduit à la levée anticipée de l'embargo imposé par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

#### **La réforme de la politique forestière**

Au Libéria, la réforme de la politique forestière repose sur les trois piliers suivants: foresterie à des fins commerciales, foresterie à des fins de conservation, et foresterie communautaire. La foresterie à des fins commerciales est le plus puissant moteur du secteur forestier du Libéria. L'objectif de l'Agence pour le développement forestier, tout au long du processus de réforme, est d'optimiser les avantages économiques par le biais d'une gestion durable, de préserver la diversité biologique, et d'autonomiser les communautés afin de garantir un partage équitable des avantages et la démocratisation du secteur. Afin d'atteindre cet objectif, les points cruciaux de la réforme incluent les procédures techniques et administratives relatives à la foresterie à des fins commerciales, la foresterie à des fins de conservation et la foresterie communautaire.

Les principaux éléments de la réforme du secteur forestier incluent:

- le cadre juridique;
- les règlements;
- les droits et l'accès des communautés;
- les stratégies de gestion des forêts; et
- les lois environnementales et de remise en état.

Autres éléments importants:

- participation de la population;
- planification de l'utilisation des terres forestières;
- octroi de contrats;
- paramètres de pré-abattage;
- partage des avantages;
- taxes forestières et pénalités; et
- droits des propriétaires terriens privés.

M. Woods a conclu que tout était en place pour un fonctionnement sans heurt et efficace du secteur forestier. Toutefois, lors des débats qui ont suivi l'exposé, les participants ont conseillé de faire preuve de prudence et de circonspection afin d'éviter les pièges dans lesquels étaient tombés de nombreux autres pays africains qui ont précédé le Libéria sur la voie de la réforme du secteur forestier.

## MEMBRES DE LA COMMISSION

Afrique du Sud  
Algérie  
Angola  
Bénin  
Botswana  
Burkina Faso  
Burundi  
Cameroun  
Cap-Vert  
Congo  
Côte d'Ivoire  
Egypte  
Ethiopie  
France  
Gabon  
Gambie  
Ghana  
Guinée  
Guinée-Bissau  
Guinée équatoriale  
Jamahiriya arabe libyenne  
Kenya  
Lesotho  
Libéria

Madagascar  
Malawi  
Mali  
Maroc  
Maurice  
Mauritanie  
Mozambique  
Namibie  
Niger  
Nigéria  
Ouganda  
République centrafricaine  
République démocratique du  
Congo  
République-Unie de Tanzanie  
Rwanda  
Sénégal  
Sierra Leone  
Soudan  
Swaziland  
Tchad  
Togo  
Tunisie  
Zambie  
Zimbabwe

Vertical line 1

Vertical line 2

Vertical line 3

Vertical line 4

Vertical line 5